



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Afrique

Question écrite n° 33712

### Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie sur le caractère particulièrement préoccupant que revêt le développement de la pandémie de sida en Afrique. Cette pandémie progresse à un rythme et dans des proportions sans équivalent dans le monde. La situation sanitaire du continent africain est d'autant plus préoccupante que la tuberculose et le paludisme n'ont, quant à eux, toujours pas été éradiqués. Les conséquences du sida, on le sait, sont d'autant plus catastrophiques que cette maladie touche de plein fouet les populations les plus actives, celles-là mêmes qui seraient susceptibles d'impulser le développement économique. La lutte contre le sida et, plus largement, les efforts en faveur de véritables politiques de santé publique sont donc des enjeux majeurs pour la coopération avec les pays africains. En conséquence, elle souhaite l'interroger sur les initiatives que la France soutient actuellement et celles qu'elle peut impulser dans le domaine de la lutte contre le sida en Afrique.

### Texte de la réponse

Le ministre délégué à la coopération et à la francophonie a le plaisir de proposer à l'honorable parlementaire un point de situation sur les initiatives menées par la France au niveau international pour répondre à la pandémie d'infection à VIH/sida. Lors de la session spéciale de l'assemblée générale des Nations unies sur le VIH/sida et le sommet du G8 à Gênes, en juin 2001, la France a été très active dans la mise en place du fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Elle siège à son conseil d'administration où elle représente une circonscription commune avec l'Allemagne, l'Espagne et le Luxembourg. Le fonds dispose de promesses de contributions de près de 5 milliards de dollars américains, pour les 5 années à venir, la France s'étant déjà engagée pour sa part à apporter 50 millions d'euros par an en 2002 et 2003, puis 150 millions par an pendant les 3 années suivantes. Depuis sa création, le fonds a lancé 4 appels à projets et s'est déjà engagé à financer plus de 220 projets de lutte contre le sida, la tuberculose ou le paludisme, dans 120 pays, pour un montant de 2,1 milliards de dollars pour les deux premières années. 70 % de ces sommes sont consacrées à la lutte contre le sida, 60 % à l'Afrique. Ces projets permettront, en particulier, l'accès de plus de 300 000 personnes supplémentaires au traitement antirétroviral du VIH/sida, contribuant ainsi à atteindre l'objectif que l'OMS, l'ONU sida et le fonds mondial se sont fixés : 3 millions de personnes sous traitement ARV à la fin 2005. En septembre 2003, à New York, lors de la session de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée au sida, le Président de la République a renouvelé l'engagement de la France pour atteindre cet objectif. La France, d'autre part, mis à profit sa présidence du G8 pendant l'année 2003 pour renforcer la mobilisation de celui-ci dans le domaine de la lutte contre le VIH et dans celui de l'accès aux médicaments. Une conférence des donateurs privés et publics au fonds mondial organisée en juillet 2003 à Paris a permis d'augmenter les moyens immédiatement disponibles pour le fonds et de préparer un système plus pérenne de financement afin de permettre une programmation à moyen terme. Au-delà de son implication dans le fonctionnement du fonds mondial, la France poursuit ses projets d'aide bilatérale aux pays de la zone de solidarité prioritaire (15 millions d'euros y sont consacrés par le ministère des affaires étrangères chaque année), ainsi que son soutien à la recherche dans les pays en développement, via l'Agence nationale de recherche sur le sida (8 millions d'euros

par an). Ces projets d'aide bilatérale sont renforcés par des partenariats spécifiques établis avec les agences des Nations unies (ONUSida, OMS, BIT, UNICEF) auxquels la France consacre, en sus de ses contributions obligatoires plus de 2 millions d'euros chaque année. La France est également l'initiatrice du projet ESTHER (Ensemble pour la solidarité thérapeutique hospitalière en réseau) pour la prise en charge des personnes infectées par le VIH/sida. Des partenariats directs entre hôpitaux du Nord et du Sud sont établis et faciliteront l'extension du nombre de sites aptes à prescrire puis à contrôler les traitements antirétroviraux, donc l'accroissement du nombre de personnes recevant des traitements efficaces. Ces programmes ont débuté dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Asie du Sud-Est, et permettent déjà à plus de 1 500 personnes d'accéder à un traitement antirétroviral. Enfin, dans le cadre de l'initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), la France soutient l'élaboration par les pays concernés de contrats de développement et de désendettement (C2D). Les contrats déjà signés avec l'Ouganda et le Mozambique prévoient que 3 millions d'euros seront affectés annuellement à la lutte contre le sida dans ces deux pays. En 2003, l'effort total de la France pour la lutte contre le sida dans les pays en développement s'est ainsi élevé à plus de 82 millions d'euros, et en 2004 ce chiffre devrait atteindre plus de 150 millions d'euros.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Bérengère Poletti](#)

**Circonscription :** Ardennes (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33712

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** coopération et francophonie

**Ministère attributaire :** coopération et francophonie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 février 2004, page 1140

**Réponse publiée le :** 30 mars 2004, page 2535